Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le 07/03/2025
ID : 081-218100634-20250303-01_09_2025-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU TARN
COMMUNE DE CASTELNAU DE LÉVIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars, à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni, en séance publique dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Monsieur le Maire en date du vingt et un février deux mille vingt-cinq.

Président : Patrice DELHEURE **Secrétaire de séance :** François COLLADO

Membres présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Patrice DELHEURE, François COLLADO, Sébastien VITALI, Robert GAUTHIER, Jean-Philippe PEZET, Marie-Claude VABRE, Jean-Philippe BLATGÉ, Aurélie CARIA, Audrey ROUFFIAC, Laure BACABE, David TARDIEU, Emmanuelle ROYER, Marion BORTHELLE, Anne GALIBER D'AUQUE.

Membres absents excusés : Nathalie DURAND donne pouvoir à Sébastien VITALI, Marie-Thérèse LACOMBE donne pouvoir à François COLLADO, Mustapha MOURCHID donne pouvoir à David TARDIEU, Elsa KLAVUN donne pouvoir à Marion BORTHELLE

Membres en Exercice	Membres Présents	Nombre de Pouvoirs	Nombre de votants
18	14	4	18

Le quorum est atteint.

01_09_2025 Rénovation éclairage stade et salle polyvalente

L'éclairage de la salle polyvalente et du stade, date des années 90 et ne sont plus aux normes actuelles et sont énergivores.

L'éclairage du stade est équipé actuellement de 16 projecteurs halogènes de 2000watts chacun.

En ce qui concerne la salle polyvalente, l'éclairage est composé d'environ 200 néons.

Afin de réduire les coûts liés à l'exploitation des différents sites et de se mettre en conformité avec les normes actuelles pour le stade et pour la salle polyvalente, il y a lieu de changer les éclairages par un équipement basé sur des techniques led.
Nous vous proposons le plan de financement ci-dessous.

Eclairage stade..... 46 429,76 € HT

Eclairage salle polyvalente..... ...17 635,53 € HT

Total 64 065,29 € HT

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le 07/03/2025
ID : 081-218100634-20250303-01_09_2025-DE

DSIL..... ....19 219,59 €

Conseil Départemental..... 19 219,59 €

Autofinancement..... 25 626,11 €

Total 64 065,29 € HT

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité les travaux de rénovation des éclairages du stade et de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal autorise l'engagement de ces travaux qui seront inscrits au budget d'investissement 2025.

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le maire pour constituer le dossier demande de subvention.

Le Secrétaire de séance
François COLLADO

Le Maire
Patrice DELHEURE

MAIRIE DE CASTELNAU DE LEVIS
81 (Tarn)

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication. Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : https://www.telerecours.fr/